

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'audit des comptes 2019/2020 de l'ATSCAF Moselle s'est déroulé le 14 mars 2021, par messagerie en raison des conditions sanitaires.

L'exemplaire rigueur de la tenue de la comptabilité et la concordance des pièces présentées ont pu être constatées.

Une circularisation a été opérée avec les comptes financiers et des sondages effectués sur les pièces justificatives de dépenses.

Aucune anomalie n'a été décelée et le commissaire aux comptes conclut donc à l'exactitude et à la régularité des comptes de l'exercice concerné.

Signé B. Richter

Commissaire aux comptes